



**Conseil Communautaire**  
**24 octobre 2019**  
**Authume – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 59  
Nombre de procurations : 7  
Nombre de votants : 66  
Date de la convocation : 17 octobre 2019  
Date de publication : 1<sup>er</sup> novembre 2019

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 142/19

#### **Objet**

Classement sans suite de la procédure de Délégation de Service Public pour l'exploitation de trois centres aquatiques

#### **Secrétaire de séance**

Gérard FUMEY

#### **Rapporteur :**

Stéphane CHAMPANHET

#### **Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :**

J.M Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, J.C Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Créret, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, D. Germond, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, S. Hédin, P. Jaboviste, N. Jeannet, P. Jobez, J.P Lefèvre, A. Maire-Amiot, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, J.M Sermier, J.C Wambst, J.L Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, J. Thurel, M. Henry, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par J.S Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, F. David suppléé par P. Sancey, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, M. Boué, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

M. Giniès à A. Albertini, C. Demortier à S. Marchand, S. Kayi à J.M Sermier, P. Roche à J.B Gagnoux, P. Jacquot à M. Hoffmann, J. Dayet à G. Jeannerod, C. Hanrard à C. Bardoux.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

J.L Bouchard, D. Bernardin, R. Foret, M. Berthaud, J.P Cuinet, E. Schlegel, J. Zasempa, S. Calinon, A. Diebolt, A. Courderot, D. Chevalier, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaut, G. Coutrot, J.M Daubigny, J. Drouhain, R. Curly.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1411-1 et suivants et R1411-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n° GD51/19 du 27 juin 2019 approuvant le principe d'une concession de service public pour l'exploitation des équipements nautiques du Grand Dole,

Considérant que le Conseil Communautaire a autorisé le recours à une procédure de concession de service public pour l'exploitation des équipements nautiques de son territoire,

Considérant que la procédure lancée le 12 juillet 2019 doit être déclarée sans suite par défaut de publication au Journal Officiel de l'Union Européenne,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECLARE SANS SUITE** la procédure de concession de service public pour l'exploitation de trois centres aquatiques lancée le 12 juillet 2019.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction de la Commande Publique
- Pôle Sports
- Trésorerie Municipale du Grand Dole

Fait à Authume,  
Le 24 octobre 2019  
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,

